Interdiction des spectacles et expositions de M. Dieudonné M’BALA M’BALA les 27 et 28 novembre 2026 dans le Gers

Mis à jour le 27/11/2026

Deux spectacles de M. Dieudonné M'BALA M'BALA ont été annoncés par ce dernier sur ses réseaux sociaux et son site internet les vendredi 27 et samedi 28 novembre 2026 dans le secteur de l'agglomération toulousaine, et sont susceptibles de se dérouler dans le département du Gers.

Dieudonné a fait l’objet de près de vingt condamnations pénales définitives, notamment en raison de plusieurs propos à caractère antisémite ou provoquant à la haine, tenus en particulier lors de ses spectacles.

Il existe donc un risque que de tels propos, qui portent atteinte à la dignité de la personne humaine, soient réitérés à l’occasion des représentations ou lors de la présentation de son exposition, prévues les 27 et 28 novembre 2026 dans le secteur de l'agglomération toulousaine.

Ces spectacles s’inscrivent par ailleurs dans un contexte socio-politique caractérisé par des antagonismes marqués sur ces thématiques et par une recrudescence des actes antisémites.

Pour l’ensemble de ces motifs, les spectacles prévus les 27 et 28 novembre 2026 sont fortement susceptibles de donner lieu à des propos constitutifs d’infractions pénales et de générer des troubles graves à l’ordre public.

C’est pourquoi Alain Castanier, préfet du Gers, a décidé d’interdire par arrêté toute représentation de spectacle de M. Dieudonné M'BALA M'BALA organisée dans le département du Gers entre le vendredi 27 novembre 2026 à 8 heures et le lundi 30 novembre 2026 à 8 heures, y compris en cas de modification de l'intitulé, du lieu, de la date ou de l'horaire.